



Chasseuses et chasseurs!

Le cerf de Virginie que vous avez abattu pourrait être analysé!

Votre boucher collabore à la collecte d'échantillons dans le cadre de la surveillance de la maladie débilitante chronique (MDC) chez les cervidés sauvages.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs effectue une surveillance de cette maladie mortelle pour les cervidés, depuis 2007, afin de détecter rapidement son introduction éventuelle dans les populations sauvages du Québec.

Plus la maladie sera détectée rapidement, meilleures seront nos chances de l'éradiquer.

Votre collaboration est essentielle.

Pour plus d'information sur la maladie et le réseau de surveillance, consultez le site Web Quebec.ca/maladiecervides